

Le métier de pilote de drone télécommandé est en plein essor et offre des perspectives d'emploi, en particulier pour les opérateurs de prises de vues.

Plus de 2 000 sociétés françaises évoluent aujourd'hui dans le secteur du drone*

Les applications et les débouchés sont nombreux : audiovisuel, industrie, agriculture, architecture ... Les technologies évoluant sans cesse, on peut imaginer que de nouveaux débouchés verront le jour.

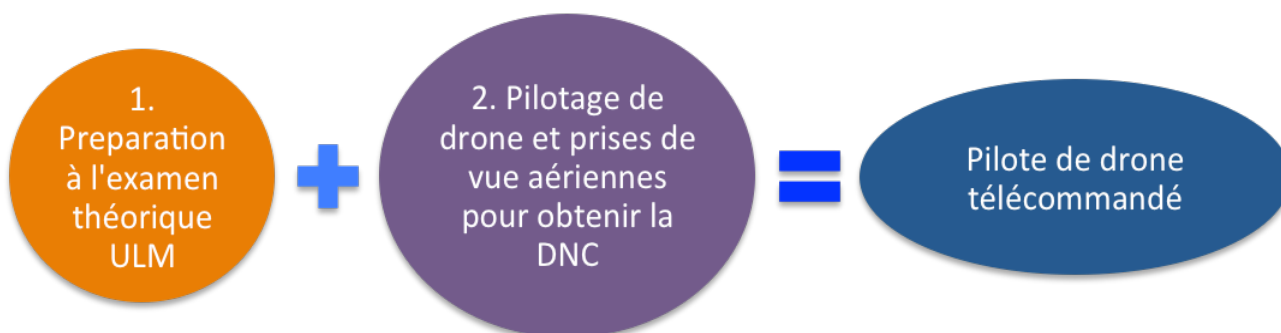
Skydrone met au service des stagiaires sa double compétence dans le pilotage des drones et la prise de vue aérienne professionnelle.

En partenariat avec lapins bleus formation, nous avons construit une formation complète s'articulant autour de 2 stages de formation qui permettent de répondre aux exigences de la loi pour devenir pilote de drone télécommandé réalisant des prises de vues aériennes:

1. Avoir votre diplôme théorique ULM. Ce diplôme est acquis à l'issue d'un examen de 40 questions à choix multiples. Cet examen est organisé par la DGAC.
2. Obtenir la DNC (Déclaration Niveau de Compétences) émise par un organisme de formation suite à une formation au pilotage des drones.

* source Fédération Française du Drone.

Notre offre formation pour devenir pilote de drone télécommandé



1. Préparation à l'examen théorique ULM

Objectif :

Préparer le candidat à l'examen théorique ULM organisé par la DGAC.

Cet examen d'une heure se présente sous la forme d'une série de 40 questions QCM.

Programme :

Enseignement théorique :

- Météorologie et aérologie,
- Réglementation aérienne,
- Facteurs humains et sécurité du vol,
- Altimétrie,
- Aéronef et mécanique du vol,
- Navigation,
- Utilisation et entretien des matériels.

Travaux pratiques / séance questions réponses

Entraînement à l'épreuve (QCM de 40 questions)

Durée : 5 jours 35 heures

Tarif : 900 €

Calendrier des sessions 2018 :

Stage 1 : 03 au 06 avril 2018

Stage 2 : 09 au 12 juillet 2018

Stage 3 : 11 au 14 septembre 2018

Stage 4 :

*** Dernier stage 2018 :**

Comment s'inscrire à l'examen DGAC ?

Calendrier des sessions d'examen de la Direction de la Sécurité de l'Aviation Régionales (DSAC) en Île de France et formulaire d'inscription pour l'Île de France sur : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

2. Pilotage de drone et prises de vue aériennes (obtention de la DNC)

Objectif : Maîtriser le pilotage des drones multicoptères, la réalisation et l'exploitation des prises de vue.

Prérequis :

Des bases en photographie/vidéo, en modélisme ou en aéronautique sont des plus.

Moyens Techniques :

- Simulateur de vol multicoptères. **Les stagiaires doivent venir avec un PC portable*** pour que l'instructeur puisse installer le simulateur qui leur permettra de faire les exercices chez eux.
- Drones d'entraînement équipés double commande
- Drones professionnels (avec système de prise de vue installé) équipés double commande et transmission vidéo.
- Espace de formation outdoor de plusieurs hectares et indoor de 1000 m2

Configuration minimale du PC portable : CPU 1GHz, carte graphique min 64MB, port USB, Windows XP/Vista/7/8.

Pour les Mac portable il faut installer Parallels Desktop 7 ou VM Ware, cette installation peut être faite chez Lapins Bleus si vous en faites la demande à l'inscription au stage.

Une formation en 4 étapes :

Etape 1 : Notions théoriques du pilotage des drones et prise en main du simulateur

Etape 2 : Entraînement sur simulateur de vol Aerosim

Etape 3 : Validation des acquis et compléments théoriques

Etape 4 : Pratique du pilotage et de la prise de vue aérienne avec drone

Durée du stage : 15 jours/ 105 heures.

Tarif : 4 000 € HT

Lapins Bleus Formation email : info@lapins-bleus.com – site : www.lapins-bleus.com 52, avenue Pierre Séward 94200 Ivry-sur-Seine Tél : 01 56 20 19 21 - Fax : 01 56 20 19 22 Siret : 443 451 703 00013 - APE 85 59 B N°TVA : FR.24 44 34 51 703 Organisme de formation n°11 94 06290 94	Skydrone/ PILL (Par ici la Lumière Productions) email : formation@skydrone.fr - site : www.skydrone.fr 72 avenue Pasteur 93 100 Montreuil Sous Bois Tél : 01 74 61 94 92 , Fax: 09 72 16 87 84 Siret : 482 441 763 00026- APE 5911B N°TVA : FR 38482441763 Organisme de formation n° : 11 93 06651 93
--	---

ETAPE 1 : NOTIONS THEORIQUES DU PILOTAGE ET PRESENTATION DU SIMULATEUR

J1 Présentation du déroulé de la formation et du simulateur (7 heures - 1 jour)

- Présentation du déroulé de l'ensemble de la formation
- Présentation générale des constituants d'un ensemble drone et prise de vue : drone, radiocommande, nacelle, propulsion et accessoires
- Les 4 modes de pilotage utilisant la radio commande
- Mode de vol du drone : manuel, ATTI, ATTI/GPS, Fail Safe
- Découverte du simulateur (prise en main initiale) et modalités de fonctionnement et d'évaluation des exercices sur simulateur
- Exercices sur simulateur
- Mécanique du vol

Pendant le J1 le simulateur est installé sur votre PC portable compatible Windows. Skydrone met à disposition une radiocommande qui sera rendue à l'étape 3.

ETAPE 2 : ENTRAÎNEMENT SUR SIMULATEUR AEROSIM

J2-J9 Entraînement sur le simulateur à domicile (56 heures - 8 jours)

- Action des commandes
- Déplacements simples
- Déplacements combinés
- Vol normal
- Enroulé autour d'un sujet
- Vol pour les 3 modes : Manuel, ATTI, ATTI/GPS
- Vol inversé
- ...

Un rapport d'entraînement est édité sur le simulateur du stagiaire et transmis à l'instructeur pour validation et passage à la prochaine étape de formation

ETAPE 3 : VALIDATION DES ACQUIS ET COMPLEMENTS THEORIQUES

J10 Validation du travail sur simulateur (7 heures 1 jour)

- Validation des acquis avec l'instructeur
- Tests et évaluation sur des exercices
- Météo et aérologie
- Information aéronautique : carte et zone aéronautique, distance d'évolution par rapport aux aérodromes
- Réglementation drone

ETAPE 4 : PRATIQUE DU PILOTAGE ET DE LA PRISE DE VUE AVEC DRONE

J11-J15 Formation pratique au pilotage et à la prise de vue avec drones

L'instructeur alterne les parties théoriques et les séances pratiques en vol avec les drones. Nous aborderons la pratique du pilotage mais également les bonnes pratiques de cadrage pour réaliser des prises de vue de qualitatives.

Sur les cinq jours la partie entraînement au pilotage, aux prises de vue avec des drones professionnels équipés de caméra représente les deux tiers du temps, le reste est consacré à la théorie.

Le groupe alterne les vols en extérieur, les rappels théoriques en salle et les vols en intérieur.

Sujets théoriques abordés

- Présentation détaillée des constituants
- Programmation du module (DJI Naza MV2- DJI A2)
- Programmation de la radiocommande
- Préparation, vérification et mise en œuvre du vecteur
- Présentation des batteries LIPO : caractéristiques, précautions d'utilisation, accessoires...
- Règles de sécurité à respecter
- Présentation nacelles : photo-vidéo 2 axes, 3 axes, moteurs brushless, servo
- Mise en œuvre des nacelles : paramétrage du soft, équilibrage de la nacelle
- Pilotage de la nacelle
- Transmission vidéo
- Notions clés pour des prises de vue réussies, cadrage drone nacelle 3 axes, plan séquence...
- Règles à respecter pour le transfert et l'archivage des images

Pratique sur drones équipés de caméras

- Déplacements simples
- Déplacements combinés
- Pilotage vol normal
- Pilotage dans les 3 modes : Manuel, ATTI, ATTI/GPS
- Mise en pratique sur des scénarios de cas concrets
- Pilotage en vol inversé

- Démonstration du Fail Safe, home lock, POI
- Exercices de prises de vue vidéo et photo en alternance pilote/cadreur
- Debriefing et analyse en groupe des images tournées
- Gestion des données : transfert, sauvegarde des images ...

Lors de la mise en pratique le stagiaire commence par une série de vol en double commande avec l'instructeur. Ensuite le stagiaire pilote seul sur les exercices donnés par l'instructeur.

A partir de J13, le stagiaire aura l'occasion de faire des prises de vue en faisant du cadrage photo et vidéo, il sera coaché par un cadreur drone professionnel.

La DNC (Déclaration Niveau de Compétence) est remise en fin de formation après que le stagiaire ait réussi le QCM sur la partie théorique et l'évaluation en vol suivant un scénario établi.

Bilan de fin de stage

Calendrier des sessions de formation pour 2018

Stage1	Stage 1 : 05 mars au 23 mars 2018
Stage2	Stage 2 : 18 juin au 06 juillet 2018
Stage3	Stage 3 : 17 septembre au 05 octobre 2018

Stage 1	Stage 2	Stage 3	Etapes 1 à 4	Lieu
05 mars	18 juin	17 sept	Etape 1 : notions théoriques et prise en main du simulateur	157 Boulevard Macdonald 75019 Paris
06-14 mars	19-27 juil	18-26 sept	Etape 2 : entraînement à domicile sur simulateur Aerosim	Au domicile du stagiaire
15 mars	28 juil	27 sept	Etape 3 : Validation des acquis et compléments théoriques	157 Boulevard Macdonald 75019 Paris
16-23 mars	29 juin-06 juillet	28 sept-05 octobre	Etape 4 : Pratique du pilotage et de la prise de vue aérienne avec drone	Moulin de Moulignon 77410 Messy

Lapins Bleus Formation email : info@lapins-bleus.com – site : www.lapins-bleus.com 52, avenue Pierre Sémard 94200 Ivry-sur-Seine Tél : 01 56 20 19 21 - Fax : 01 56 20 19 22 Siret : 443 451 703 00013 - APE 85 59 B N°TVA : FR.24 44 34 51 703 Organisme de formation n°11 94 06290 94	Skydrone/ PILL (Par ici la Lumière Productions) email : formation@skydrone.fr - site : www.skydrone.fr 72 avenue Pasteur 93 100 Montreuil Sous Bois Tél : 01 74 61 94 92 , Fax: 09 72 16 87 84 Siret : 482 441 763 00026- APE 5911B N°TVA : FR 38482441763 Organisme de formation n° : 11 93 06651 93
---	---

Conditions d'inscription

Pour les stagiaires pris en charge par une OPCA (ex. : AFDAS) ou Pôle Emploi le document d'acceptation de votre dossier valide votre inscription au stage.

Pour les stagiaires prenant eux même en charge le financement de leur formation, un acompte de 30% sera demandé pour réserver votre stage.

Financement de votre formation

Skydrone (No 11 94 06290 94) et Lapins Bleus (No 11 93 06651 93) sont des centres de formation déclarés auprès du préfet de région d'Île de France. Nos stages sont éligibles au financement par l'AFDAS, Pôle Emploi et l'ensemble des organismes de financement de la formation.

Des questions sur :

Les démarches administratives, financement, réservation...

M. Moury Sébastien au 01 56 20 02 06 email : sm@lapins-bleus.com

Le contenu et le déroulement des stages ...

M. Antoine Vidaling au 06 14 09 86 68 email : antoine@skydrone.fr

Lieux de la formation

1. Lapins Bleus 157 Boulevard Macdonald 75019 Paris
2. Skydrone 52 Avenue Pierre Semard 94200 Ivry
3. Moulin de Moulignon 77 410 Messy www.moulindemoulignon.fr

Lapins Bleus Formation email : info@lapins-bleus.com – site : www.lapins-bleus.com 52, avenue Pierre Sémard 94200 Ivry-sur-Seine Tél : 01 56 20 19 21 - Fax : 01 56 20 19 22 Siret : 443 451 703 00013 - APE 85 59 B N°TVA : FR.24 44 34 51 703 Organisme de formation n°11 94 06290 94	Skydrone/ PILL (Par ici la Lumière Productions) email : formation@skydrone.fr - site : www.skydrone.fr 72 avenue Pasteur 93 100 Montreuil Sous Bois Tél : 01 74 61 94 92 , Fax: 09 72 16 87 84 Siret : 482 441 763 00026- APE 5911B N°TVA : FR 38482441763 Organisme de formation n° : 11 93 06651 93
--	---